

La Presse
Environnement, mercredi, 7 novembre 2007, p. A24

Ça composte ferme à Côte-Saint-Luc

Clément, Éric

Le projet pilote de collecte des matières organiques organisé depuis le 25 septembre auprès de 500 maisons de Côte-Saint-Luc est suivi par 85% des ménages et a permis dans le quartier desservi de recycler 60% des déchets organiques produits.

Après six semaines de collecte dans ses districts 4 et 5, la Ville de Côte-Saint-Luc se félicite de la forte participation des familles et du fait que le tonnage recueilli a presque triplé entre la première et la sixième semaine. Lors de la première collecte, 1,2 tonne de matières organiques avait été ramassée. La quantité a ensuite graduellement augmenté pour atteindre 3,5 tonnes la sixième semaine.

Pour le conseiller municipal du district 4, Steven **Erdelyi**, la participation des citoyens est majeure car elle permet de réduire l'enfouissement de déchets et de 25% les émissions de gaz à effet de serre.

"Cette quantité recyclée permet de détourner du site d'enfouissement 60% des déchets organiques produits par ces 500 maisons, dit-il, rappelant que 60%, c'est l'objectif de Québec pour 2008. Nous prévoyons donc étendre cette expérience à nos 5000 maisons unifamiliales en 2008."

La plupart des citoyens du quartier sont enthousiastes. Mindy Backler, par exemple, qui réside rue Blossom, conserve son bac brun de 46,5 litres sur la galerie avant de sa maison. Régulièrement, elle place à l'intérieur des sacs compostables dans lesquels elle a mis ses restes de table.

"J'aime l'expérience, dit-elle. On nous a fourni des instructions et un CD pour bien comprendre. Toute la rue suit l'expérience."

Voisine de Mme Backler, Viviane Harrosch participe, mais a des réserves: "C'est un peu embêtant car on a maintenant trois poubelles". Son conjoint ajoute: "On recyclait déjà alors c'est un petit ajout!"

Perany Hassan, de la rue Luck, trouve aussi que ce n'est pas de tout repos. Elle est même un peu frustrée de devoir acheter les sacs compostables. "Il faut payer 50 cents pour un gros sac et 20 cents pour un petit, dit-elle. De plus, des gens utilisent des sacs en plastique non compostables pour leurs feuilles. C'est décourageant. Pourquoi je dépenserais tant d'argent si d'autres ne suivent pas les directives?"

M. Erdelyi dit que pour les feuilles, des bacs roulants de plus grosse capacité peuvent être fournis gratuitement par la Ville. "Six gros sacs compostables sont aussi disponibles gratuitement", dit-il.

Toute la matière organique collectée s'en va à Saint-Basile-le-Grand chez GSI Environnement qui fabrique du compost industriel. M. Erdelyi dit que l'an prochain, GSI pourra prendre toute la matière organique de Côte-Saint-Luc si on étend la collecte à 5000 maisons.

Pour le conseiller, le seul bémol est dans le financement. Comme d'autres villes liées de l'île de Montréal, Côte-Saint-Luc attend la redevance que lui doit Québec dans le cadre de la politique des 10\$ par tonne enfouie. Elle n'est toujours pas payée car Montréal bloque ce paiement en disant souhaiter conserver cet argent pour l'utiliser dans le cadre de l'agglomération.

Illustration(s) :

photo Martin Chamberland, La Presse
La plupart des citoyens du quartier Côte-Saint-Luc sont enthousiastes face au projet de compostage. Mindy Backler, par exemple, qui réside rue Blossom, n'a que de bons mots à ce sujet.

© 2007 La Presse. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20071107